



Extract of FSU 26

<http://fsu26.fsu.fr/POLE-EMPLOI-Negociation-salaires-Deuxieme.html>

POLE EMPLOI : Négociation salaires Deuxième...

- Actions -

Publication date: dimanche 14 septembre 2014

Copyright © FSU 26 - Tous droits réservés

POLE EMPLOI : Négociation salaires

Deuxième round pour 2014 Le SNU signe l'accord

En février dernier le SNU a signé l'accord salaire qui prévoyait :

une augmentation de 5,22% de la partie fixe au 1er janvier 2014 (celle-ci passant à 300Euros),

une augmentation de 0,4% du point salaire au 1er janvier 2014 (celui-ci passant à 7,7612Euros),

une clause de « revoyure » pour engager une négociation complémentaire.

Conformément à la clause de « revoyure », la Direction Générale vient de proposer aux organisations syndicales représentatives dans la branche de Pôle emploi, un accord complémentaire portant sur l'augmentation des salaires des personnels de droit privé.

Cet accord complémentaire, que le SNU vient de signer, prévoit :

Une augmentation de 0,5 % de la partie fixe au 1er janvier 2014,

Une augmentation de 0,5% du point salaire au 1er janvier 2014.

L'augmentation sera effective rétroactivement (avec rappel de janvier à septembre) sur le salaire d'octobre 2014 (uniquement pour les personnels présents au 1er octobre 2014).

Au final, la partie fixe du salaire passe de 300Euros à 301,50Euros et la valeur du point salaire passe de 7,7612Euros à 7,80 Euros.

Le SNU n'oublie pas qu'une autre partie du personnel existe. Des mesures salariales concrètes doivent être prises pour le personnel sous statut public car cela fait maintenant 5 longues années qu'ils n'ont aucune augmentation salariale. Des solutions existent et nous les ferons valoir auprès de la DG lors de la réunion des délégués syndicaux centraux du 14 octobre prochain.

Pour le SNU, la direction générale doit apporter une réponse salariale digne de ce nom à TOUS les personnels, sans laisser qui que ce soit au bord de la route.

Le SNU ne lâchera rien !

Paris le 12 septembre 2014